Ami du Clergé du 2 juin 1932

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Cours de prônes sur la Liturgie. — IX. Les personnes liturgiques, 305.
Sur les Epitres du dimanche. — XXXI. *4e Dim. après la Pentecôte :* L'espérance, 307.
Nos Religieux. — IV. Un préjugé, 309.
Allocutions de mariage. — IV, 314.
Varia. — *Aux Mères chrétiennes :* L'Eglise modèle des mères, 315.
La Liturgie de la messe. — V. Le *Credo* et l'Offertoire, 317. — VI. L'Offertoire *(suite)*, 319.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

IX

LES PERSONNES LITURGIQUES

Mes frères,

Que vous servirait-il d'avoir une belle église, un splendide autel, de riches ornements, si vous n'aviez pas de prêtre pour revêtir ces ornements, monter à cet autel, célébrer les saints offices dans cette église ? Celle-ci deviendrait bientôt comme un corps sans âme, ainsi que le sont, à l'heure actuelle, les églises de tant de villages privés de prêtres et de service religieux. Comme dans ces villages, les cloches resteraient muettes, la poussière recouvrirait bientôt ses bancs et ses autels, ses verrières et ses murs seraient promptement tapissés de toiles d'araignées et ses avenues envahies par les herbes folles.

Il ne suffit donc pas d'avoir des lieux et un mobilier liturgiques, il faut encore et surtout des *personnes liturgiques.*

I

La hiérarchie ecclésiastique, avons-nous dit, se compose des quatre ordres mineurs de portier, lecteur, exorciste et acolyte et des quatre ordres majeurs : le sous-diaconat, le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat. Voyons quelles sont les fonctions liturgiques propres à chacun de ces ordres.

Le portier ouvre et ferme l'église, veille à sa propreté et à sa bonne tenue, sonne les cloches. Le lecteur lit les passages de nos saints Livres, tels que les leçons de la Semaine Sainte, mais non l'épître et l'évangile de la messe réservés au sous-diacre et au diacre. L'exorciste bénit l'eau et exerce les pouvoirs de l'Eglise contre les malins esprits. L'acolyte prépare la matière du saint sacrifice et la présente au diacre et au sous-diacre.

Dans les premiers siècles chrétiens, les églises étaient moins nombreuses qu'aujourd'hui et les aspirants au sacerdoce n'étaient point groupés dans des Séminaires comme maintenant ; chaque église pouvait posséder ses portiers, ses lecteurs, ses exorcistes et ses acolytes. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Ceux qui n'ont reçu que ces ordres sont au Séminaire et ils se préparent dans la prière et l'étude à en recevoir d'autres plus importants. C'est au séminaire et à la cathédrale qu'ils s'acquittent des fonctions de leurs ordres. Dans nos paroisses de campagne, elles doivent trop souvent l'être par le curé lui-même. En combien d'églises le curé est obligé de s'armer du balai ou de tirer la corde de la cloche et de remplir ainsi les fonctions de portier ! En combien d'églises il est obligé de faire sa partie dans le chœur de chant, de se servir lui-même à l'autel et de se contenter d'une pieuse paroissienne qui, de sa place, répond aux prières de la messe ! Ce n'est point ainsi que cela doit être, vous le pensez bien.

Aujourd'hui où la plupart des prêtres sont chargés de plusieurs paroisses, il ne convient pas que leur temps si précieux soit pris par ces tâches très nobles, évidemment, car tout est grand dans la maison de Dieu, mais tout de même secondaires. Afin d'être tout entiers, comme jadis les Apôtres, au ministère de la prière et de la prédication, afin de pouvoir porter à tous leurs paroissiens les sacrements qu'eux seuls peuvent administrer, il est nécessaire que les fonctions des ordres mineurs qui peuvent être remplies par des laïcs soient dévolues à ceux-ci. Et c'est ainsi qu'il en est dans les paroisses chrétiennes. Chaque semaine, les familles du village se font un honneur de procéder à tour de rôle au nettoyage de l'église et à l'offrande du pain bénit. Une personne sûre et dévouée accepte d'ouvrir et de fermer les portes de l'église matin et soir et d'exécuter les différentes sonneries paroissiales, et ainsi se trouvent remplies les fonctions de portier. Un ou plusieurs chantres veulent bien occuper le lutrin et remplir les fonctions de lecteur. Les enfants de la paroisse rivalisent de zèle pour servir le prêtre à l'autel et ces gentils enfants de chœur remplissent ainsi les fonctions d'acolyte. Quant à l'office d'exorciste, le prêtre seul l'accomplit, et encore lui faut-il pour quelques-unes d'entre elles une délégation de l'évêque.

Pour mieux leur rappeler que les fonctions qu'ils remplissent sont des fonctions liturgiques, l'Eglise revêt en bien des endroits les laïcs qui s'en acquittent de vêtements liturgiques qui leur donnent vraiment l'apparence de personnes liturgiques. C'est ainsi qu'elle revêt ses enfants de chœur de la soutane, de l'aube et du surplis ; les sacristains des grandes églises portent, eux aussi, la soutane noire et le surplis ; il en était de même, il y a quelques années, pour les chantres des moindres églises ; parfois même, aux grandes solennités, ils passaient la chape sur le surplis, à la grande édification des fidèles. Les bedeaux de nos villes eux-mêmes, qui étaient chargés de la garde de l'église et de la sonnerie des cloches, portaient un costume et des insignes particuliers.

L'habit ne fait pas le moine, dit un proverbe. Quoique plusieurs de ces costumes ne soient plus portés, les fonctions qu'ils rehaussaient n'en restent pas moins des fonctions sacrées qui honorent grandement ceux qui les remplissent et que ceux-ci doivent honorer, de leur côté, par la dignité de leur tenue et de leur vie.

II

Les fonctions liturgiques du sous-diacre sont de porter les vases sacrés, de purifier les linges sacrés et de chanter l'épître à la messe. Dans les petites paroisses, le prêtre seul remplit les deux premières ; la troisième est ordinairement remplie par un chantre et parfois même par un enfant de chœur ; et rien n'est gracieux comme d'entendre la voix juvénile de ce dernier s'élever dans l'assemblée des fidèles après la collecte.

Les fonctions liturgiques du diacre sont d'assister immédiatement le prêtre à la messe solennelle, de chanter l'évangile, de porter et de distribuer la Sainte Eucharistie, d'administrer solennellement le baptême et de prêcher. La plupart de ces fonctions sont remplies par le prêtre ; toutefois, vous savez qu'en cas de nécessité toute personne peut et doit administrer le baptême ; un simple laïc ne peut cependant accomplir que le rite essentiel de ce sacrement. Si l'enfant vit, on doit l'apporter à l'église, pour que le prêtre accomplisse lui-même les cérémonies qui précèdent et suivent le baptême proprement dit. Un simple laïc ne peut évidemment monter en chaire et prêcher comme le font le diacre et le prêtre, mais on recommande à ceux qui ont le temps et la science voulus d'enseigner le catéchisme aux petits enfants et de suppléer ainsi au manque de prêtres. Pourquoi, même pendant le Carême, le mois de Marie, voire même le dimanche dans les villages privés de curé et avec l'agrément de celui-ci, un pieux chrétien ne présiderait-il pas les réunions paroissiales à l'église et ne ferait-il pas une pieuse lecture qui instruirait et édifierait les personnes présentes ?

Vous connaissez les fonctions du prêtre, puisque vous en êtes les témoins et les bénéficiaires journaliers. Elles consistent à célébrer la sainte messe, à prêcher, à administrer les sacrements sauf la Confirmation et l'Ordre, à donner les différentes bénédictions renfermées dans le Rituel, sauf celles qui sont réservées à l'évêque. Elles consistent enfin à présider les offices et cérémonies religieuses. Ces différentes fonctions ne peuvent être accomplies que par le prêtre. Pour les dernières toutefois, les laïcs, quand il en est besoin, peuvent prêter un concours efficace. Pourquoi, le dimanche, le chantre ne présiderait-il pas les vêpres, voire même les complies aux jours de fête, lorsque le curé, retenu en une autre paroisse, ne peut le faire ? De cette façon, les cloches se feraient entendre et rappelleraient à la population le jour du Seigneur, le dimanche serait sanctifié dans la mesure du possible et toute idée de Dieu et de la religion ne disparaîtrait pas de ces villages déshérités.

Les fonctions liturgiques de l'évêque sont moins connues de vous. Evidemment, il peut accomplir toutes les fonctions liturgiques dévolues au prêtre et aux ministres inférieurs dont nous venons de parler. De plus, c'est à lui qu'il appartient d'administrer le sacrement de Confirmation et celui de l'Ordre, de consacrer les églises, les autels, les vases sacrés, les Saintes Huiles. Beaucoup de bénédictions lui sont réservées, spécialement celles des statues et emblèmes religieux destinés au culte public. L'évêque peut célébrer partout sur un autel portatif, donner partout la bénédiction épiscopale en faisant trois signes de croix, porter partout les insignes épiscopaux, etc.

Lorsqu'il célèbre pontificalement, outre le diacre et le sous-diacre qui remplissent les fonctions de leur ordre, l'évêque a auprès de lui un prêtre assistant et deux diacres d'honneur. Il est entouré de son chapitre composé de chanoines qui, outre le ministère de la prière publique dont ils s'acquittent chaque jour à la cathédrale, ont pour mission de l'aider de leurs conseils et de pourvoir au gouvernement du diocèse en cas de vacance du siège épiscopal. L'évêque est également aidé dans l'administration du diocèse par des vicaires généraux qui portent également le nom d'archidiacres.

III

Au-dessus des évêques, mais toujours sous la dépendance du Souverain Pontife, se trouvent les cardinaux, dont l'ensemble constitue le Sacré-Collège. Celui-ci se compose de soixante-dix membres, dont quatorze ont le titre de cardinaux diacres, cinquante celui de cardinaux prêtres et six celui de cardinaux évêques. Comme le cardinalat confère à ceux qui en sont revêtus le pouvoir de juridiction et non le pouvoir d'Ordre, il est nécessaire et il suffit d'être simple clerc pour être élevé à cette dignité. En réalité, sauf de très rares exceptions, même s'ils n'ont que le titre de cardinaux diacres, tous les cardinaux sont prêtres et même évêques. Ils sont nommés directement par le Souverain Pontife et ont pour insignes la calotte, le chapeau et la barrette rouges. La première leur est apportée de la part du Souverain Pontife par un garde-noble, le second leur est imposé par le Souverain Pontife lui-même et la barrette, dans les pays représentés près du St-Siège, leur est remise avec grande solennité par le chef de l'Etat. En leur remettant le chapeau, le Souverain Pontife leur ferme la bouche, pour leur signifier la discrétion dont ils doivent faire preuve, puis, en leur assignant le titre de leur église et en leur remettant l'anneau cardinalice, il la leur rouvre pour leur signifier la sainte indépendance avec laquelle ils devront donner leur avis dans les Congrégations romaines et les conseils auxquels ils seront appelés par le Pape.

Les cardinaux sont en effet les conseillers du Souverain Pontife ; ce sont eux qui président sous

son autorité les différentes Congrégations chargées de pourvoir à la bonne administration de l'Eglise. C'est pour cela qu'ils occupent le premier rang après le chef de l'Eglise ; leur juridiction est universelle comme la sienne et, ne seraient-ils que simples clercs, ils ont la préséance sur les évêques et les archevêques qui n'ont, eux, qu'une juridiction restreinte. Aussi ces derniers s'effacent-ils devant un cardinal, même dans leur propre diocèse.

Le Souverain Pontife les choisit dans toutes les nations et ils sont à peu près répartis dans toutes les contrées du monde ; toutefois, Rome et l'Italie en comptent plus que les autres pays, à cause des besoins qu'a le Pape d'en posséder toujours un certain nombre à ses côtés pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise.

La prérogative principale des cardinaux est d'élire le Souverain Pontife. Quand celui-ci meurt, ils se réunissent à Rome en conclave et, après avoir imploré les lumières du St-Esprit, ils procèdent à l'élection de son successeur. Pour que son élection soit valide, celui-ci doit réunir les deux tiers des suffrages du Sacré Collège. Dès qu'il a donné son agrément au choix de ses collègues, il devient aussitôt le Vicaire de Jésus-Christ, de qui il reçoit directement juridiction sur l'Eglise entière. Immédiatement aussi, les princes de l'Eglise qui viennent de l'élire, lui rendent hommage. Il fait choix d'un nouveau nom, à l'exemple du premier Pape, dont Jésus Christ changea le nom de Simon en celui de Pierre. Il passe à son doigt l'anneau du Pêcheur ; il revêt la soutane et la calotte blanches, le chapeau de soie rouge bordé d'un galon d'or et entouré d'un cordon à glands d'or ; il chausse les mules rouges surmontées d'une croix d'or et du haut du balcon de St-Pierre il donne à la ville et au monde sa première bénédiction. Quelques jours après, on procède à son couronnement dans la basilique de St-Pierre.

L'habit de chœur du Souverain Pontife est le rochet, sur lequel il passe la mozette rouge bordée d'hermine et l'étole. Lorsqu'il officie solennellement, il est revêtu de la « falda, » sorte de soutane en satin blanc, très ample, et que relèvent les camériers de service, du « fanon, » qui consiste en deux mozettes superposées faites d'une étoffe de soie et d'or, de la chape traînante et de la tiare. Il est porté sur la *sedia gestatoria*, d'où il domine la foule qu'il bénit tandis que celle ci l'acclame.

Les fonctions liturgiques du Souverain Pontife sont les mêmes que celles des autres évêques, puisqu'il est lui-même évêque de Rome. Il en est toutefois qui lui sont spécialement réservées, telles que certaines bénédictions, la béatification et la canonisation des Saints, la présidence des Conciles par lui-même ou par ses légats.

Sa cour est formée par un grand nombre de prélats aux noms variés. Ces diverses prélatures ont chacune des fonctions qui leur sont propres dans le palais du Vatican, mais elles sont aussi conférées, à titre honorifique, en dehors de Rome, à de nombreuses personnalités dont le St-Père veut ainsi reconnaître et récompenser les mérites. Ces prélatures donnent à ceux qui en sont revêtus le droit de porter la soutane et le mantelet violets et parfois même certains insignes épiscopaux.

Vous le voyez, nombreuses sont, dans l'Eglise, les personnes liturgiques. Toutes, depuis les plus humbles enfants de chœur jusqu'au Souverain Pontife, ont mission de rendre à Dieu, au nom de tout le peuple chrétien, le culte public qui lui est dû. Soyons heureux de contribuer avec eux, selon nos moyens, à la splendeur de ce culte, pour la gloire de Dieu et l'édification de tous. Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XXXI

4e Dimanche après la Pentecôte

L'ESPÉRANCE

Mes frères,

S'il est une vérité que l'on entende répéter souvent, c'est celle-ci : la vie n'est pas toujours rose. Quand vous abordez vos amis, l'un se plaint de sa santé, un autre de la crise économique, un troisième de ses enfants, un quatrième du temps qu'il fait, et ainsi des autres. Il est extrêmement rare de rencontrer sur cette terre quelqu'un qui s'estime, sinon parfaitement heureux, au moins satisfait de son sort. Sans doute, la plupart de nos récriminations viennent de ce que nous n'avons plus la force de lutter et de souffrir : nos ancêtres supportaient plus vaillamment que nous les épreuves d'une existence pourtant moins molle et moins raffinée. Mais on peut tout de même déclarer que les peines ne manquent pas en ce monde, et que chacun a sa part, plus ou moins grande, d'affliction.

I

N'allons pas en conclure, toutefois, que la Providence a mal fait les choses ; et surtout n'allons pas nous en prendre à Dieu de ce que tout ne nous arrive pas à souhait. Cette attitude blasphématoire serait coupable autant que ridicule. Vous savez parfaitement que le plan primitif dressé pour notre univers ne comportait ni la douleur, ni l'ignorance, ni les désirs mauvais, ni le trépas. Nous aurions dû passer un certain temps dans les jouissances du paradis terrestre, pour être enlevés de là jusqu'aux splendeurs du ciel. Ce n'est pas la faute de Dieu si tout a été bouleversé. C'est nous-mêmes en la personne de nos premiers parents qui, par un criminel abus de notre liberté, avons introduit ici-bas le mal moral, c'est-à-dire le péché.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que ce désordre ait produit à son tour ses suites logiques, qui sont les diverses souffrances dont nous nous plaignons

si vivement et si fréquemment. L'homme seul porte la responsabilité d'un tel désastre.

Le bon Dieu serait donc fondé à se désintéresser des malheurs que nous nous sommes attirés à nous-mêmes. Il aurait même le droit de nous tenir rigueur d'avoir troublé l'équilibre de sa création. Supposer cela serait, sans doute, reconnaître sa justice ; mais ce serait oublier l'immensité de sa miséricorde. Il ne perd jamais de vue qu'il nous a créés pour être heureux, et il multiplie ses bienfaits afin d'améliorer nos âmes et d'alléger nos soucis divers.

Pour nous empêcher de nous décourager, au milieu de nos contradictions et de nos épreuves de toutes sortes, Dieu nous a doués d'une vertu surnaturelle qui calme les anxiétés, apaise les souffrances, fait luire sur la terre désolée comme un reflet du paradis, et qui se nomme l'espérance. L'espérance est un de nos biens les plus précieux, car elle nous soutient constamment, au jour le jour, et nous guide jusqu'à l'achèvement de notre tâche.

Mais gardons-nous bien de la confondre avec d'autres espérances, fausses et fragiles celles-là, parce qu'elles ne sont basées que sur des prévisions humaines. Il arrive, en effet, et même souvent, que l'on conserve son calme et son énergie au sein d'une épreuve quelconque, parce que l'on compte — à tort ou à raison — que les choses vont s'arranger. Le malade a confiance en sa guérison prochaine ; le prisonnier compte les jours qui le séparent de sa libération ; le spéculateur malheureux rêve d'opérations nouvelles qui rétabliront ses affaires ; le vaincu d'aujourd'hui songe aux revanches de demain ; le travailleur aspire au repos dans la retraite ; il n'est pas d'homme, si misérable que soit sa condition présente, qui ne se forge, pour plus tard, des chimères aussi vaines que consolantes.

Ces mirages ne sont peut-être pas mauvais ; ils endorment même, en la berçant, la fatigue humaine ; et, à tout prendre, mieux vaut se ranger parmi les optimistes que parmi les lâches perpétuellement découragés. Mais tout cela, qui est purement terrestre, n'a rien de commun avec la grande, la sainte vertu d'espérance proprement dite, que nous allons, maintenant, étudier.

II

La vertu théologale qui nous occupe en ce moment consiste en une attente certaine de la béatitude future. Celui qui la possède a une ferme confiance que Dieu nous accordera sa grâce en ce monde et, plus tard, le royaume du ciel, si nous sommes fidèles à sa loi. Il faut, en outre, que cette confiance soit établie, non pas sur un motif humain, mais sur le fait que Dieu nous a promis ces biens et qu'il ne saurait manquer à ses engagements.

Vous le voyez, il y a une différence profonde entre cet espoir divin et l'attente continuelle où nous sommes de posséder enfin le plaisir, la richesse, ou tant d'autres fugaces avantages. Nous ne sommes plus ici dans l'étroit domaine des bénéfices temporels, péniblement acquis, facilement perdus et, en toute hypothèse, inutiles pour l'éternité. L'engagement que Dieu a pris de nous secourir ne nous met nullement à l'abri des épreuves terrestres : infirmités, ruines, outrages, labeur et mort. A ce point de vue-là, nous suivons le sort commun de l'humanité. Mais là où commence le privilège sublime du croyant, c'est qu'il sait que le Seigneur est tout disposé à faire tourner au bien ses souffrances. Dans un désastre quelconque, la foule vulgaire ne verra qu'un motif à se désoler et, trop souvent, à blasphémer. Le vrai chrétien se rendra compte que le malheur d'une heure, s'il est accepté saintement, peut se transformer en gloire pour l'au-delà.

De plus, l'espérance nous apporte la force nécessaire pour surmonter les tentations, pratiquer la vertu et, par suite, mériter les cieux. Si nous ne considérions que notre valeur personnelle, nous verrions tout de suite que nous sommes réduits à combattre contre des adversaires infiniment plus nombreux, mieux armés et plus adroits que nous ne le sommes. De là à abandonner la bataille, il n'y aurait qu'un pas, et il serait vite franchi. Une seule chose nous maintient à notre rang dans la lutte sainte : c'est la promesse de la grâce. Cela suffit à renverser toutes les proportions, car cela représente une véritable alliance avec Dieu, qui est plus puissant que tout. Appuyés sur lui, nous nous trouvons soudain capables de triompher des ennemis de notre âme. Suivant le mot de l'Ecriture, « nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie. »

Notre ardeur est encore accrue par la perspective de la couronne qui nous est offerte. L'idée que tous nos efforts et toutes nos peines sont comptés en vue d'une rémunération incomparable et sans fin, est déjà un appoint précieux pour nous empêcher de faiblir. Et nous avons, par surcroît, l'avantage de savoir que cette perspective enchanteresse se changera un jour en une divine réalité.

Plus d'un raisonnement de simple logique nous incite à ne pas en douter. Le fait même que les méchants triomphent tant de fois dans la vie présente, réclame, pour plus tard, un redressement de la justice, sans quoi l'équité de Dieu serait en défaut, ce qui est absolument inconcevable. Le fait que Jésus a voulu souffrir et mourir pour assurer notre Rédemption, exige que ce sacrifice ne demeure pas stérile. Les exemples des saints, dans les siècles passés, confirment encore cette opinion. Mais ce qui rend notre conviction lumineuse et inébranlable, c'est que nous avons pour garant de notre espérance le témoignage même du Très-Haut. Oserons-nous dire que le Seigneur n'est pas assez puissant, ou pas assez bon, pour nous accorder l'immortelle béatitude ? Oserons-nous dire qu'il s'est trop avancé en la faisant briller à nos yeux, ou qu'il nous a leurrés en nous

faisant escompter une victoire qui ne se réalisera point ? Nous n'aurons même pas la pensée d'émettre des suppositions aussi contraires à tout ce que notre foi nous enseigne sur le pouvoir absolu de Dieu, sur son inerrance, sur sa véracité infaillible. La conclusion qui s'impose à nous est donc que nous devons, sans réserve, espérer.

III

Pourtant, il en est de l'espérance comme de toutes les autres vertus chrétiennes. Il ne suffit pas, pour en bénéficier, d'y adhérer théoriquement, parce que son existence s'impose à notre esprit. Si nous voulons qu'elle produise en notre cœur les heureux résultats que nous sommes en droit d'attendre, nous devons la développer, la cultiver, la faire passer dans notre pratique journalière, au prix d'un effort personnel que secondera la grâce divine.

Il est bon, avant tout, de s'entraîner à la confiance. Trop de personnes ont l'habitude de ne considérer les événements et les hommes que sous leur angle le plus défavorable. C'est pour cela qu'elles gémissent sans trêve et que, en se désolant, elles achèvent de se décourager. Nous ferons, nous, tout le contraire. Lorsqu'un accident fâcheux nous surviendra, nous apprendrons à y reconnaître la main de la Providence, qui ne nous éprouve que pour notre bien. Avec une méthode pareille, on peut tirer parti de tout, même du péché, qui nous incline à l'humilité et qui, par les facilités d'absolution que Dieu nous donne, nous porte à rendre grâce à la miséricorde du ciel.

Mais nous n'oublierons jamais cet axiome que sans Dieu nous ne pouvons rien. Et nous obtiendrons le concours divin par de fréquentes et ferventes prières. Si nos loisirs sont trop courts ou trop rares pour nous permettre de longues oraisons, prenons au moins la sainte habitude d'élever, plusieurs fois par jour, notre âme vers son Créateur, en une rapide invocation. On a beau être surchargé de besogne, il n'est jamais impossible de se recueillir, de temps en temps, pour murmurer du fond du cœur : « Mon Dieu, je crois en vous, j'espère en vous, je vous adore et je vous aime de tout mon cœur. » Cela n'a l'air de rien, et cependant cela nous maintient dans une atmosphère surnaturelle et conserve dans notre esprit la pensée que Dieu reste près de nous, pour veiller sur nos travaux, pour prendre acte de nos sacrifices. D'ailleurs, rien ne vaut l'expérience. Il ne vous coûte pas grand'chose d'essayer l'exercice que je vous indique : vous serez étonnés vous-mêmes, lorsque, au bout de quelque temps, vous en constaterez les heureux résultats.

Il ne nous restera plus qu'à nous tenir en garde contre deux défauts, très contradictoires, mais qui, l'un et l'autre, ruinent en nous la sainte vertu d'espérance : la présomption et le désespoir. Le premier de ces vices n'est autre que cette infatuation d'orgueil qui nous porte à nous imaginer que nous sommes assez forts, assez inébranlables pour pouvoir nous fier à nos ressources individuelles. Cela peut réussir quelquefois, mais pas toujours, dans nos négociations d'affaires. Quand il s'agit de notre intérêt suprême, celui qui concerne notre salut, cela ne peut conduire qu'à l'échec. Aussi saints que nous puissions être, nous restons radicalement incapables d'accomplir quoi que ce soit dans l'ordre de la vertu surnaturelle : nous n'y ferons rien sans le bon Dieu.

Mais, par contre, ne nous abandonnons pas, sous aucun prétexte, à cet abominable sentiment qui nous ferait désespérer des grâces du Seigneur. Si coupables que nous ayons été, ou même que nous soyons encore, le Maître ne demande qu'à nous pardonner, et Judas lui-même, le plus grand criminel du monde, après avoir livré Jésus, aurait pu obtenir miséricorde s'il s'était jeté dans ses bras paternels. En dépit de toutes nos imperfections, de toutes nos rechutes, comptons sur la volonté secourable de Celui qui ne veut que notre perfection. Relevons-nous toujours ; sachons marcher quand même. Aussi longtemps que nous lui livrerons la direction de notre conduite, Dieu nous orientera vers le salut et nous fournira les moyens nécessaires pour y atteindre. Qu'une grande pensée d'espoir réchauffe donc nos cœurs et illumine notre vie ; ne doutons jamais de la parole de Dieu.

NOS RELIGIEUX

IV

UN PRÉJUGÉ

Messieurs,

Une accusation grave contre les Ordres monastiques et les Congrégations est celle-ci : les Religieux et les Religieuses sont des êtres inutiles. « Que produisent-ils ? Quels services rendent-ils à la société ? » Ainsi parlent nos libres-penseurs contemporains, lourds matérialistes pour qui un homme n'est utile que s'il laboure la terre, abat des arbres dans la forêt, fait du commerce, bâtit des ponts, construit des maisons ou des navires, ou toute autre chose semblable. Voyons ce qu'il faut penser de cette accusation et si les religieux sont vraiment des inutiles.

Il y a bientôt vingt siècles qu'il y a des religieux : ont-ils été inutiles dans le passé ? — Il y en a encore de nos jours : sont-ils inutiles dans le présent ?

Vous serez fixés, Messieurs, quand j'aurai répondu à ces deux questions.

I

Et d'abord, pour le passé, cette accusation ne peut se soutenir : il est certain, historiquement, que les moines ont rendu à la civilisation les services les plus signalés. C'est le travail des anciens

moines, c'est leur infatigable énergie qui a déboisé la plupart des contrées de notre Europe ; ce sont les anciens moines qui ont tenté les premières cultures, eux qui ont peuplé de verdure les terrains arides et déserts, eux dont l'activité intelligente et soumise a fait jaillir les moissons du passé, sources laborieuses des moissons actuelles. Ce sont eux qui ont ressuscité ou renouvelé les arts. « Les moines étaient les peintres, les sculpteurs, les architectes et les maçons de leurs basiliques ; ils se glorifiaient du titre de « maçons, *cœmentarius* [1]. » Ce sont eux encore qui ont sauvegardé les lettres prêtes à périr en des temps de barbarie, eux aussi qui ont donné aux sciences l'impulsion puissante qui devait produire les prodiges dont notre temps est le témoin étonné et le bénéficiaire.

Des prodiges qu'ils firent alors, personne ne doute, si ce n'est peut-être la horde inculte des libres-penseurs de bas étage. « D'ignorants philosophes et des démocrates bavards, écrivait Chateaubriand en son temps, peuvent crier contre les religieux, c'est pourtant à ces prolétaires enfroqués que nous devons tout ce que le passé nous a légué de grand et de beau [2]. » Juste revendication, Messieurs.

Et voici une série de témoignages que personne ne peut récuser, témoignages d'écrivains qui ont été contraints par leur science et par leur honnêteté de rendre justice aux religieux, et qui montrent, si je ne me trompe, que les religieux sont loin d'avoir été inutiles dans le passé.

Villemain a écrit : « On doit aux monastères la conservation de tout ce qui resta au monde de vie morale après le passage des Barbares et pendant tout le moyen âge. On leur doit aussi le réveil des beaux-arts, la conservation des lettres et d'innombrables découvertes scientifiques.

Gibbon, l'historien anglais protestant, a écrit vers la fin du XVIIIe siècle : « Un seul monastère de Bénédictins a rendu plus de services à la science que les deux Universités d'Oxford et de Cambridge. » Et Guizot, protestant comme Gibbon, renchérissant, disait : « Ces mêmes Bénédictins ont été les véritables défricheurs de l'Europe. A leur prédication, ils ont heureusement uni la pratique de l'agriculture, source de toute véritable richesse ; ils ont peu à peu labouré les âmes et labouré le sol, fécondant à la fois les terres incultes et les âmes étouffées encore par les mœurs païennes. »

Le même penseur, protestant irréductible, mais toujours fidèle à l'histoire et aussi à sa conscience, écrivait encore : « Les moines ont renouvelé la vie nationale et la vie provinciale qui allait alors se dissolvant de toutes parts. La vie monastique, dit-il expressément, fut le foyer où s'allumèrent toutes les intelligences ; c'est de là que sont sorties toutes les grandes et nobles écoles qu'on n'avait pas connues auparavant ; c'est de là qu'ont jailli en faisceaux lumineux toutes les idées, aurore du progrès dont la Renaissance se montra si fière. »

Littré, dans ses études sur les Barbares, écrit : « Les moines ont fait de grandes choses avec de petites ressources. Ils ont triomphé de la force par la douceur. C'est au milieu de landes incultes qu'ils allaient s'établir, et ils y apportaient la richesse et l'abondance, fruits de leur intelligent et infatigable travail. »

Plusieurs économistes et penseurs allemands leur ont rendu le même hommage. Roscher, qui professa longtemps à l'Université de Leipzig, a écrit : « L'agriculture et ses perfectionnements sont sortis des cloîtres qui furent des écoles de progrès économique et de progrès intellectuel. La Norvège et la Suisse ont reçu des moines tous les fruits acclimatés maintenant sur leur sol si rude et si âpre. Ce sont des moines qui, au moyen âge, ont assaini la Lombardie, régularisé les torrents et les eaux des marais, et en ont fait la grasse région agricole qu'elle est encore. »

Herder, un autre Allemand, avait, avant Roscher, proclamé que « les moines sont les bienfaiteurs de toute l'Europe. On peut dire, ajoutait-il, qu'ils l'ont faite. Leurs ermitages, au milieu des maisons barbares, ont été les écoles de l'éducation morale. La petite cloche de leurs monastères retentissait dans les airs comme une voix d'espérance et d'avenir. »

« La France, a dit Velly, doit aux Ordres religieux la plus notable partie de sa fertilité. Partout où s'élevait un couvent, on voyait bientôt s'étendre les plus riches pâturages et mûrir les plus belles moissons. » — « Une abbaye, disait Augustin Thierry, n'était pas seulement un lieu de prières et de contemplation, mais aussi un asile contre la barbarie. Ces asiles des livres et de la science étaient autant de laboratoires, et les terres voisines, des modèles de culture qu'on s'empressa d'imiter. »

Pour relever toutes les attestations de ce genre, il faudrait un volume. Citons cependant, pour finir, ce mot de Voltaire : « Les monastères, dit-il, furent la consolation du genre humain, qui y trouva des asiles quand les populations épouvantées fuyaient devant l'oppression des Goths et des Vandales. »

De ces témoignages, Messieurs, je pourrais citer devant vous des centaines, car il n'est pas un homme loyal parmi les écrivains d'hier et d'aujourd'hui qui, au courant de l'histoire, ne reconnaisse, fût-il incrédule en religion, les immenses bienfaits des religieux dans le passé.

En France, des villages, des cantons, des arrondissements entiers ont été conquis par eux sur les impénétrables forêts gauloises, sur des marais pestilentiels, sur des landes arides.

De France, leur activité bienfaisante et féconde s'est étendue à la Germanie, à la Pologne, aux pays scandinaves, particulièrement à l'Angleterre où, de l'aveu de tous les historiens, à quelque

[1] Chateaubriand, *Mém. d'outre-tombe.*
[2] *Ibid.*

confession qu'ils appartiennent, ils ont défriché et mis en culture des deux tiers du sol.

Les moines, Messieurs, tout le monde en convient donc, ont été les premiers et les plus grands bienfaiteurs de la France et de l'Europe !

Oui, mais voilà : s'il faut en croire quelques-uns, les temps sont bien changés, et, à notre époque, l'or pur s'est transformé en un plomb vil. Les moines d'aujourd'hui ne font plus rien, ne sont plus bons à rien ! Ecoutez :

« Les apologistes contemporains des institutions cléricales, écrit un publiciste qui ne l'est pas, clérical ! se sont enhardis jusqu'à plaider la cause du monachisme actuel en exhumant les mérites du monachisme passé. On a rappelé que certains Ordres religieux ont contribué au défrichement de l'Europe après les destructions des Barbares. Hélas ! les temps sont bien changés ! Nous avons visité bon nombre de couvents de tous Ordres, surtout en Italie ; il ne nous souvient pas d'en avoir vu un seul dont le jardin fût quelque peu bien tenu. Les herbes folles poussent comme chez elles autour de ces retraites où s'endort l'indolence de tant d'hommes vigoureux. Si l'on y compte quelques Frères jardiniers, je les soupçonne d'être peu aidés par les autres et plus jaloux de leur repos que du bon ordre de leurs plates-bandes [1]. »

Remarquons d'abord que ce monsieur parle des moines d'Italie et non des moines de France. Il paraîtrait que, par de là les monts, les malheureux n'ont point d'aptitudes pour le jardinage ! Chez nous, je ne m'étonnerais pas que le même écrivain trouvât qu'ils en ont trop, les jardins de nos couvents étant généralement de petits paradis, où foisonnent les fleurs et quelquefois les plantes rares. Ces gens-là sont tellement difficiles pour les autres !...

Mais passons (de ces attaques ineptes, je pourrais aligner des centaines), et voyons ce que vaut ce reproche adressé aux religieux de notre temps.

II

Les religieux de notre temps fournissent un travail égal à celui qu'ont fourni les bons et braves moines d'autrefois, voilà ce qu'il faut que l'on sache et que l'on publie, car c'est la vérité.

Il est vrai, sauf les Chartreux et les Trappistes, les moines dans nos pays ne sont plus, comme autrefois, des défricheurs du sol. Comment pourraient-ils l'être quand, depuis des siècles, cette grande besogne est faite ? Sur toute la surface de l'Europe, ils ont remis aux bûcherons la hache qu'ils maniaient d'une main si vigoureuse et aux paysans la charrue qu'ils furent longtemps seuls à conduire. Sont-ils restés inactifs pour cela ? Non, cette terre qui nourrit les hommes, ils l'aiment toujours et ils lui donnent toujours leurs soins. Visitez une Trappe d'aujourd'hui, les moines y cultivent encore la terre. Retroussés et armés de leurs outils, couverts de sueur et accablés de lassitude, ils travaillent, non pas huit heures, mais dix heures par jour, ce qui n'empêche pas ces hommes de se lever la nuit pour prier Dieu en de longs offices. Pour eux, il n'y a de repos qu'au déclin des forces corporelles. Vous n'avez au surplus qu'à regarder leur ouvrage : prés, vignes, champs de blé, terres maraîchères, parce que le sol est cultivé avec autant d'art que d'amour, récompensent ce mâle et saint labeur, donnant des récoltes magnifiques !

Et puis, si en France ce spectacle est rare, — par la faute de qui ? — il n'est pas rare dans nos colonies. Qui a lancé l'agriculture dans notre Afrique ? Les moines ! Les Trappistes de Staouéli ont donné l'exemple aux Algériens conquis et sont encore réputés les plus habiles des agriculteurs et des viticulteurs.

Qui a donné le même exemple aux Malgaches de Madagascar ? Des moines encore, appelés là par le moins clérical des gouvernements, qui, pour une telle œuvre, les considère, malgré ses préventions et ses haines, comme des « alliés d'élite » ! « Ils ont rendu par là, à la nouvelle colonie, un service signalé et coopéré, au premier rang, à la conquête morale et pacifique d'un pays dont nous n'étions encore que les conquérants militaires [1]. »

A cette heure même, les Pères du Saint-Esprit sont en train de civiliser les régions perdues de l'Afrique occidentale. Là, les malheureux indigènes vivaient sous l'abri précaire de misérables cahutes en terre séchée qu'emportait la première bourrasque. Les Pères arrivèrent. La terre s'y prête, le sol est argileux : le missionnaire s'attelle à faire des briques. Il intéresse les noirs à son travail. Des murs s'élèvent qui seront les bâtiments de la Mission et l'église. Mais il ne s'arrête pas en si beau chemin. Il a appris à ses sauvages à faire des maisons, et un beau jour, un Européen voyageur se trouve, étonné, stupéfait, devant un village qui lui rappelle les villages de son pays !...

Au Congo, les Pères de la Congrégation de Scheut bâtissent un pont sur le fleuve Mikalajii. Un des Pères en est l'architecte et l'entrepreneur. Sur les piles de pierres et de briques, il a posé un tablier solide, et le pittoresque édifice domine aujourd'hui le courant rapide qui, naguère encore, emportait à la dérive barques et bateaux !

Ces moines, comme au moyen âge les Dominicains d'Italie, mènent de front l'évangélisation et la construction des travaux d'art [2].

Ils font plus et mieux.

Parmi ces religieux agissants, il y en a qui aident à la propagation de la vérité par l'éloquence de la chaire. Tous sans doute ne sont pas des Bossuet, des Lacordaire ou des Père Didon ; mais qui niera que les plus humbles orateurs ne soient utiles à une époque où il ne s'agit pas seu-

[1] Th. Roller, l'*Agro romano*.

[1] Lettre du Résident de France, M. Laroche, au Père Abbé de Staouéli.

[2] *La Croix*, 17 oct. 1930.

lement de maintenir la pureté du dogme et la régularité de la discipline, mais où il devient urgent de repousser l'attaque dirigée par le scepticisme contre le christianisme tout entier ? Or c'est là ce qu'ils font partout où ils sont libres. Ils maintiennent par là les principes de l'Evangile dans les peuples déjà convertis, comme ils le firent jadis en un autre sens ; ils défrichent les vices d'une époque d'irréligion et de corruption ; ils arrachent les épines et les ronces qui pullulent dans nos sociétés jalouses ; ils sèment la semence des vérités rédemptrices et des vertus préservatrices des funestes bouleversements sociaux. Est-ce là être inutile ?

D'autres s'enferment dans les écoles et donnent aux fils du peuple le pain quotidien des connaissances indispensables. D'autres poussant dans l'ordre pratique la perfection de l'Evangile jusqu'à ses limites dernières, recherchent, afin de les secourir, la maladie, l'infortune, et ceux-là, loin de fuir les misères humaines, s'y plongent avec ardeur, ne reculant devant aucun dégoût, aucune fatigue, aucune humiliation pour les mieux soulager. Ces grands spectacles, dont tous les siècles ont été les témoins depuis Jésus-Christ, nos religieux d'aujourd'hui les donnent encore et ils ne sont pas inférieurs à leurs devanciers. Comme eux, ils travaillent pour le bien des hommes, avec une persévérance qu'aucun ouvrier, quel que soit son métier, n'apporte à sa tâche de tous les jours !

Sont-ils inutiles, ces Jésuites tant honnis, dont l'action, dans le monde des incrédules, est si redoutée ? Ce sont des éducateurs et des instituteurs de premier ordre, les maîtres jadis d'un Bossuet, d'un Corneille, hier d'un Foch, et de tous les hommes qui sont l'honneur de la société. Ce sont des prédicateurs qui entretiennent le feu sacré de la foi dans tous les pays et qui sont partout à l'avant-garde de l'apostolat. Ordre magnifique qui compte une légion de martyrs tombés pour la religion et la civilisation, et que le Souverain Pontife, hier même, mettait à l'ordre du jour de l'Eglise !

Rien ne serait plus intéressant et plus édifiant que la statistique des œuvres de civilisation entretenues à l'heure actuelle par cette Congrégation illustre. Les Jésuites comptent *deux mille deux cents* missionnaires ; leur apostolat s'étend sur plus de *cent quatre-vingt millions* d'habitants ; le nombre de leurs catholiques est de *un million cinq cent quatre-vingt-neuf mille,* répartis en *six mille huit cent sept* églises et chapelles. Ils dirigent quinze séminaires avec *neuf cent quatre-vingt-huit* séminaristes ; *huit* Universités et collèges universitaires avec *quatre mille six cent soixante-trois* élèves ; *trente cinq* collèges secondaires avec *seize mille deux cent quatre-vingt-neuf* élèves. Ils ont fondé *huit* léproseries avec *six mille* lépreux ; *vingt-sept* hôpitaux avec *treize mille cinq cent cinquante-trois* malades ; *cent dix* orphelinats avec *dix mille cent vingt-huit* enfants et *trois cent cinquante-sept* dispensaires [1].

Encore un coup, les Jésuites sont-ils des inutiles ?

Sont-ils des inutiles, ces Dominicains dont la parole, de S. Dominique à Lacordaire, de Lacordaire au P. Janvier, porte la lumière aux foules, disciples de leurs frères dont les noms sonnent si haut dans le monde intellectuel, les Thomas d'Aquin, les Albert le Grand, les Vincent de Beauvais ?

Sont-ils des inutiles, ces Frères des Ecoles chrétiennes qu'on trouve sous toutes les latitudes, pleins de savoir et de dévouement, maîtres incomparables des enfants du peuple ? Ces Frères des Ecoles chrétiennes qui ont transformé les méthodes de l'enseignement primaire, « qui ont osé les premiers faire pénétrer dans les écoles populaires des procédés rigoureusement scientifiques, » et qui ont devancé de si loin les programmes de l'Université ?

Sont-elles des inutiles, ces Petites-Sœurs des Pauvres honorées de l'univers, avec leurs *trois cents* maisons et leurs *quarante six mille sept cent quatre-vingts* vieillards, qu'elles sauvent de la misère, de l'abandon, de la mort désespérée ? ces Petites-Sœurs de l'Assomption, visiteuses des taudis, servantes des pauvres et des malades à domicile ?

Sont-ils des inutiles, ces Franciscains qui envoient des missionnaires et des martyrs dans les régions les plus déshéritées du globe ?

Sont-ce des inutiles, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu ? Sont-ce des inutiles, ces Barnabites, ces Oratoriens, ces Lazaristes, ces Sulpiciens, ces Eudistes, ces trente mille hommes et femmes qui, répandus sur toute la surface de la terre, dans les pays dissidents comme dans les pays catholiques, font bénir le nom de la France en même temps que celui de N.-S. Jésus-Christ ?

Ecoutez la parole équitable de Taine :

En France, « plus de 28.000 hommes et plus de 123.000 femmes sont les bienfaiteurs par institution et des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes et tout au moins ingrates : missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades, aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables, entretien des vieillards pauvres et des enfants abandonnés, œuvres innombrables d'assistance et d'éducation, enseignement primaire, service des orphelinats, des asiles, des ouvroirs, des refuges et des prisons ; le tout gratuitement ou à des prix infimes, par la réduction au minimum des besoins physiques et de la dépense personnelle de chaque religieux ou religieuse. Manifestement, chez ces hommes et chez ces femmes, l'équilibre ordinaire des motifs déterminants s'est renversé ; dans leur balance interne, ce n'est plus l'amour de soi qui l'emporte sur l'amour des autres, c'est l'amour des autres qui l'emporte sur l'amour de

[1] DRAC, 1928.

soi [1] ! » Où est le fol qui dira que ces volontaires du bien sont des inutiles ?...

Cette utilité des moines dans notre société contemporaine, des hommes qui ne sont pas des cléricaux l'ont reconnue, et plusieurs n'ont pas craint de faire appel au dévouement de nos religieux. Preuve qu'ils les regardent encore comme bons à quelque chose ! Au commencement de l'année 1892, la *Revue pénitentiaire* demandait aux Trappistes d'offrir un asile aux libérés adultes. Il s'agissait de fonder des établissements où ceux de ces malheureux « qui sont dénués d'intelligence et d'énergie, tout en retrempant leurs caractères avariés, pourraient apprendre ou réapprendre peu à peu à gagner leur vie. » Interprète de *la Société Générale des Prisons*, M. Sinoir déclarait trouver dans les monastères de la Trappe « quelques-unes des conditions essentielles pour une œuvre de relèvement par le travail et aussi par la direction morale. » On découvrirait là sûrement, ajoutait-il, des hommes capables de s'intéresser aux choses d'un tel patronage, et qui mettraient volontiers au service de ces parias, destinés, si on ne les soutient, à retomber dans la misère et dans le vice, « le trésor de leur charité et de leur expérience. » « Nous croyons, déclarait-il enfin, que la discipline d'une maison religieuse, l'exemple donné par ceux qui l'habitent et les instructions que l'on pourrait y joindre, combinés avec les habitudes d'une vie laborieuse, ne peuvent manquer d'agir sur une âme où s'est déjà marqué un désir de bonne volonté. »

C'est ainsi qu'à l'heure même où l'on s'apprêtait à proscrire de nouveau les religieux, à l'heure où l'on parlait déjà d'arracher aux Congrégations l'enseignement de la jeunesse, des philosophes de cœur et de bon sens, se mettant au-dessus de vains préjugés, étaient contraints par leur conscience de se retourner vers les moines et de leur dire : « Nous avons tout tenté ; après toutes nos expériences, nous nous reconnaissons vaincus. La société ne peut rien pour le relèvement des natures déchues de l'existence honnête, tombées de nouveau dans le vice ; elle ne peut que les recueillir de nouveau dans ses geôles ! Moines, venez au secours de la société impuissante, et avec votre science, vos croyances, vos dévouements et vos vertus, par la parole et l'exemple, de ces déchets, refaites-nous des hommes ! »

Mais ce n'est pas tout ; il est un autre terrain où ils ont toujours travaillé, où ils se sont toujours distingués, c'est le terrain de la science. Par leur culture intellectuelle et leur contribution incessante à ses progrès, ils ont mérité la reconnaissance du monde.

Rien, Messieurs, n'est plus favorable aux recherches savantes et aux spéculations de la pensée que ces demeures pacifiques où nos religieux s'enferment volontairement. Seul, dans les campagnes, le prêtre séculier ne s'appartient pas ; mille soins d'ordre souvent inférieur et pourtant nécessaires sollicitent son attention, dispersent ses facultés et dévorent ses heures. Le laïque est plus tiraillé encore ; il lui faut faire des prodiges d'habileté pour n'être pas la proie du monde qui mugit à sa porte. Le moine, dans son couvent, est comme dans un désert. Il a le temps nécessaire aux recherches sérieuses ; il a le recueillement nécessaire à la réflexion ; il a un entourage cultivé et éclairé qu'il pourra consulter et qui donnera plus d'autorité à son jugement. C'est ce qui fait que, de tout temps, on rencontra de vigoureux génies parmi ces hommes de la méditation et de la solitude. Ils possédaient pour les grands travaux de l'esprit toutes les ressources que donnent aux chercheurs l'association et le temps. Les morts passaient la plume aux vivants et c'est ainsi que les monuments les plus gigantesques de l'histoire et de l'érudition ont été bâtis par les moines. Les ouvrages de science et d'histoire, dus à leur plume, sont innombrables et forment le fonds le plus sérieux et le plus solide de nos bibliothèques urbaines que des spoliations répétées ont enrichies des dépouilles des monastères. Pas un homme instruit ne leur conteste d'ailleurs l'honneur très haut d'avoir été les initiateurs de la civilisation moderne.

Je n'y insiste pas. Ce sur quoi j'insiste, c'est qu'aujourd'hui encore les religieux fournissent au monde un nombreux contingent d'hommes instruits et de savants estimés. Nous en rencontrons dans nos Instituts catholiques, dans les commissions romaines, jusque dans les pays barbares ou sauvages où le zèle apostolique, l'obéissance et parfois les lois d'ostracisme d'une patrie ingrate, les ont poussés. Ceux-ci étudient la théologie, les Ecritures, l'histoire des religions et toutes les sciences profanes qui s'y rattachent. Ceux-là, pour juger des systèmes et des doctrines, embrassent l'ensemble des connaissances humaines, ou se confinent dans un domaine de leur choix qu'ils explorent à fond. Les autres collaborent au grand labeur des découvertes géographiques, météorologiques, orographiques, hydrographiques, archéologiques, véritables pionniers de la science. C'est à eux qu'il faut s'adresser si l'on veut avoir des renseignements sûrs et circonstanciés, la connaissance des mœurs et des langues, lorsque l'on voyage dans les pays de Mission... Nos fonctionnaires qui y résident, les commerçants, les professeurs, qui s'y établissent, s'adonnent à leurs fonctions et ne cherchent pas autre chose. Le missionnaire vit au milieu du peuple, l'étudie et, pour le mieux comprendre, fait des recherches sur son passé. Il demande à l'histoire le secret de la formation des âmes qu'il a autour de lui, « car c'est aux âmes que tous ces sentiers le ramènent [1], » et s'occuper des âmes pour les connaître, les instruire et les élever, c'est embrasser le domaine tout entier des connaissances humaines...

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1891.

[1] André Bellessort, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1931.

* *

Ce n'est là, Messieurs, qu'une esquisse, car, s'il fallait faire le tableau complet de l'activité et de la fécondité des Ordres religieux, en vérité, j'abuserais de votre patience. En tous les cas, j'en ai dit assez pour que vous sachiez à quoi vous en tenir désormais.

Vous savez comment les religieux d'aujourd'hui sont des fainéants ou des improductifs ! Ah ! je voudrais que, pour quelques semaines, ou même seulement pour quelques jours, une loi aussi libérale que celle qui les proscrit et les ruine, forçât leurs ennemis et leurs proscripteurs à occuper leur place ! Je voudrais qu'on leur mît dans les mains la bêche ou la houe du Chartreux, qu'on les enfermât dans la bibliothèque des Bénédictins ; qu'on les fît asseoir dans la chaire des Frères des Ecoles chrétiennes. Croyez-moi, ces critiques acerbes en auraient bien vite assez ! Ils ne s'avoueraient pas désarmés, soyez-en sûrs ; mais eux qui disaient : « Ces gens-là sont des paresseux et des inutiles, » ils diraient : « Il est inhumain de nous condamner, nous, à de pareils travaux ; on nous tue ! » Ils feraient grève ou demanderaient de l'augmentation ! Les religieux ne font, eux, jamais grève et font tout pour rien !...

Ce sera, pour aujourd'hui, le mot de la fin : ce seul mot les venge !

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

IV

Mademoiselle, Monsieur,

L'Eglise intervient à tous les principaux moments de la vie d'un chrétien. Elle va sceller tout à l'heure l'union de votre mariage, cet acte qui divise le cours de vos vies en deux parts très différentes. Ne vous semble-t-il pas que, laissant derrière vous les horizons connus de votre enfance, vous contemplez en ce moment, comme d'un point élevé, des horizons nouveaux que vous allez parcourir ensemble ? L'Eglise consacre le début de cette nouvelle carrière, où vous entrez en vous tenant par la main.

* *

Elle nous rappelle ainsi qu'en toute occasion et surtout dans les circonstances les plus graves de notre vie, nous devons nous appuyer sur Dieu. C'est un fondement, non de sable, mais de roc. Nos cœurs humains ne sont pas incapables de droiture, de constance, de courage. Mais combien leurs vertus se fortifient quand, non contents de compter sur eux-mêmes, ils se portent vers leur Créateur et leur Père ! Quelle richesse morale la pensée de Dieu n'apporte-t-elle pas dans notre vie ! Il n'est donc pas inopportun qu'elle soit mêlée aux graves engagements dont votre mariage est la source.

L'Eglise nous rappelle aussi en ce moment une des vérités capitales qu'elle a la charge de maintenir toujours devant le regard des hommes. Oui, au moment où vous apercevez avec joie dans l'avenir la longue suite de jours promise à votre jeunesse, où vous vous proposez de fonder un foyer stable et vivant, l'Eglise ose vous dire que cette vie dans laquelle vous mettez vos espérances est fatalement passagère et qu'il faut songer aussi à la vie éternelle : « Nous n'avons pas ici-bas une demeure permanente. »

Goûtez donc le bonheur de cette terre, réalisez vos projets, élevez la demeure qui vous abritera et qui contiendra bientôt la troupe nombreuse de vos enfants. Cependant, n'oubliez pas l'autre vie, qui est le but et la raison d'être de notre vie d'ici-bas.

Enfin l'Eglise, qui préside à votre union, vous propose dès lors un admirable idéal de vie chrétienne dans le mariage. C'est Dieu lui-même qui en a fixé les traits et qui nous l'a révélé par la bouche du Christ Jésus, et l'Eglise en a conservé fidèlement la tradition à travers les siècles.

Vous avez vu cet idéal réalisé autour de vous. On pratiquait avec une fidélité attentive les devoirs qu'il comporte dans les deux foyers dont vous vous séparez aujourd'hui pour fonder le vôtre...

A votre tour, vous réaliserez l'idéal des époux chrétiens. Vous ornerez votre foyer de cette parure de vertus qu'on ne rencontre guère là où la force de la foi chrétienne n'aide pas à les pratiquer. Permettez-moi de vous en recommander le soin, non seulement pour vous-mêmes qui en recueillerez les bienfaits, mais aussi pour l'honneur de la religion que vous servez et dont vous avez à cœur que s'étende le règne. Malgré les discussions où l'on a essayé d'opposer doctrine à doctrine, notre religion a gardé tout son prestige. C'est qu'il lui reste toujours d'inattaquables preuves de sa divinité, des preuves de fait, les exemples de la vie des chrétiens fidèles.

Car notre sainte religion change les cœurs des hommes, transforme leurs instincts, tire de leur activité des fruits meilleurs qu'aucune autre pensée dont ils s'inspirent. Soyez donc des époux chrétiens pour le service de la religion dont vous continuerez devant les hommes la tradition de nobles exemples.

Vous donnerez de tels exemples sans y prétendre, répandant autour de vous, dans vos relations sociales, cette lumière discrète dont parle l'Evangile : « Votre lumière luira devant les hommes et ils glorifieront le Père qui est dans les cieux. » Vous donnerez l'exemple de l'inviolable fidélité que vous êtes venus jurer ici aujourd'hui, au milieu d'un monde où de tels serments commencent à paraître au-dessus des forces humaines et où l'on pense de plus en plus que la sincérité de la passion délie de toutes les promesses. Sans doute, si l'amour n'est rien autre chose que l'ardeur d'un sentiment que l'âme ressent d'abord avec une intensité violente, puis dont la force se perd peu à peu, il n'est pas un fondement stable et les engagements qui

reposent sur lui sont fragiles. Mais vous ne pensez pas que rien ne vaille qu'un tel amour. Vous vous donnez l'un à l'autre, non seulement dans l'élan d'un sentiment sincère, mais encore dans la conscience d'une volonté réfléchie, et s'il arrive des moments où, suivant le cours de tous les sentiments humains, votre sentiment laisse vos âmes plus calmes, votre amour subsistera néanmoins et se continuera par la bienveillance affectueuse que vous voudrez avoir l'un pour l'autre et par les mille soins, les mille délicates attentions qui en témoigneront.

Votre amour enfin sera en même temps charité, car il faut, je crois, distinguer ces deux choses. Combien n'apprécient que l'amour et ignorent ce qu'est la charité! Vous trouverez de la charité, dans l'un des plus vieux textes chrétiens, dans une lettre de l'Apôtre S. Paul, une description qui la met hors de pair et en fait quelque chose de bien plus précieux que l'amour qu'elle comprend d'ailleurs et qu'elle complète. « La charité, dit l'Apôtre, est douce, patiente, dévouée. » Il dit encore qu'elle ne cherche jamais son intérêt. J'insiste sur ce dernier point. L'amour est trop souvent un égoïsme à deux. La charité n'absorbe pas ainsi deux âmes qu'elle unit, mais en dehors de leur dévouement réciproque, elle les prédispose au contraire à un dévouement plus étendu.

Je vous vois donc, donnant encore, avec celui de votre fidèle union, l'exemple du dévouement à plusieurs tâches communes. La première de toutes est celle de l'éducation de vos enfants. Chaque enfant nouveau venu à votre foyer en resserrera les liens, en parera l'intimité d'une joie plus vive, mais aussi augmentera le poids de vos devoirs. Suivant la vieille tradition chrétienne, interprétant le sens du mariage chrétien, vous êtes chargés, vous, parents, d'élever des enfants qui soient dignes d'accroître le nombre des membres de l'Eglise. Vous formerez donc des chrétiens, convaincus que vous réussirez par là même à former des hommes accomplis. Vous ne craindrez pas d'inspirer à vos enfants des sentiments qui soutiennent l'activité de votre propre vie. Vous ne croirez pas que l'enfant doive être abandonné à ses tendances et qu'il puisse diriger lui-même la croissance de son âme.

Par l'exemple de vos vertus domestiques, par vos conseils, vous élèverez, pierre par pierre, l'édifice moral de son âme et il sera, non seulement la chair de votre chair, mais l'âme de vos âmes. Libre à lui, quand il aura grandi, quand son esprit sera capable d'une vaste réflexion, quand il sentira la pleine possession de lui-même, libre à lui de juger votre œuvre! Si l'enfant doit communier à la vie morale de ses parents, il importe que le jeune homme choisisse en toute indépendance son chemin. Non pas qu'il doive alors renier son passé, mais s'il lui reste fidèle, ce sera par une libre initiative. Comme vous aurez pris soin d'abord d'exercer sur lui votre influence, vous le laisserez faire à ce moment. Votre tâche sera remplie. Ne redoutez pas les effets de cette éducation d'abord pressante et enveloppante, ensuite libérale et respectueuse de l'élan propre d'une âme qui commence à se développer d'elle-même.

J'attends de vous d'autres exemples encore, par lesquels vous réaliserez sous les regards des autres hommes le noble idéal de la vie chrétienne. Votre dévouement, en effet, ne se renfermera pas seulement dans le cercle de la famille. Encore une fois, la joie intime du foyer ne vous rendra pas égoïstes et vous réaliserez largement les vues de la charité.

Vous connaissez, Mademoiselle, ce beau portrait de l'épouse qui se trouve au livre des Proverbes et qui est fort digne du christianisme, bien qu'il ait été tracé avant que N.-S. Jésus-Christ soit venu apporter à la terre son enseignement divin. Vous vous souvenez de cette femme active qui gouverne sa maison d'une main ferme, qui dès le matin distribue leurs tâches aux servantes et qui file elle-même la quenouille fort avant dans la nuit, de cette femme intelligente qui prévoit les besoins de l'hiver et enrichit la maison par d'aimables variétés. Je n'oublie pas le trait que je veux souligner dans la peinture de la femme forte. Elle a soin des malheureux et sa main leur est ouverte. Depuis l'ère chrétienne, ce dernier trait n'est pas de ceux que les femmes chrétiennes ont effacé, mais elles l'ont, au contraire, réalisé mille fois. Le bonheur de votre propre foyer ne vous empêchera pas, Mademoiselle, de songer à ceux dont le foyer est triste et vide, de leur venir en aide et de les consoler.

Pour vous, Monsieur, dont les occupations professionnelles vous mèneront souvent au foyer des autres, je ne doute pas que vous vouliez faire le bien qui s'offrira en quelque sorte à votre main. Tous les deux, vous étendrez le plus largement possible votre charité.

Vous souriez aujourd'hui à tous ces projets, à toutes ces pensées d'avenir. Vos cœurs sont ouverts à la plus vive espérance. Daigne la Providence écarter de votre route ces peines et ces déceptions que toute existence humaine peut rencontrer ici-bas et que la Providence elle-même ménage parfois comme des épreuves où s'affermissent notre courage et notre bonne volonté!

Et qu'ainsi les vœux que vous formez vous-mêmes et que forment pour vous vos parents et vos amis, Dieu aidant, s'accomplissent! Ainsi soit-il.

VARIA

Aux Mères Chrétiennes

L'ÉGLISE MODÈLE DES MÈRES

Mesdames,

On m'a demandé de vous adresser quelques paroles dans cette réunion. Peut-être — je devrais dire sûrement — aurais-je mieux fait de laisser

cet honneur aux voix éloquentes qui vont retentir de nouveau dans cette église, et moi qui ne sais que parler aux enfants, abandonner le soin d'instruire les mères. Mais celui qui m'a demandé ce service étant de ceux qui donnent tout sans compter, est aussi de ceux à qui l'on ne peut rien refuser sans scrupule Je réponds à votre appel, Monsieur le Curé, et me voici avec ma bonne volonté tout entière.

Mais que dire à cette intéressante assemblée ? Quand on veut élever les âmes à la hauteur de leur devoir, le meilleur et le plus sûr est, si je ne me trompe, de leur mettre devant les yeux un idéal vivant. Elles le contemplent, elles l'admirent et, pour peu qu'elles soient généreuses, elles s'enhardissent jusqu'à vouloir l'imiter.

Or, savez-vous, Mesdames, quel est l'idéal de la mère chrétienne ? Marie ? Oui et non, car jamais une telle mère n'eut un tel Fils ! S'il faut que votre idéal soit accessible, votre modèle, c'est la sainte Epouse du Christ, l'Eglise.

— L'Eglise, s'écriait un jour Montalembert au Parlement, devant une assemblée de politiciens stupéfaits d'une telle éloquence, c'est plus qu'une femme, c'est une mère !

Il disait vrai; oui, une mère par la tendresse, une mère par la sagesse, une mère par la fidélité de son inaltérable dévouement, modèle toujours vivant et présent de toutes les mères qui passent sous le ciel, le plus parfait idéal de la mère selon Dieu.

Permettez-moi de développer devant vous, devant vos maris et vos fils qui sont là, ces trois pensées ; elles sont fécondes et de nature à faire éclater la grandeur de votre sublime mission.

I

L'Eglise est une mère. Elle a un fils et elle l'aime tendrement. Son fils, c'est le peuple chrétien. Elle l'a enfanté dans la douleur, au milieu des trois siècles de persécutions pendant lesquels son sang a coulé à flots ; elle l'a élevé dans les agitations de toutes les époques qui ont suivi, dans les tracasseries de l'époque turbulente où nous vivons. Depuis qu'il est né, elle le tient dans ses bras, elle le serre sur son cœur et, après lui avoir donné la vie qui ne meurt pas, elle lui donne tous les biens du ciel et de la terre. Elle le berce au chant de ses psaumes et de ses cantiques dans les temples sublimes qu'elle a bâtis pour lui ; elle le nourrit du lait de sa doctrine ; elle lui ouvre les puits de la vérité et les sources de la grâce. Elle n'épargne rien, ni l'or de ses fidèles, ni la santé de ses ministres, ni le génie de ses grands hommes, ni la flamme apostolique de ses saints. Et quand par hasard le peuple lui échappe, mère éplorée, elle pousse de tels cris qu'elle en remplit le monde.

Mais qu'est-ce qu'elle aime donc dans ce grand enfant si variable qu'on appelle le peuple ? Je n'ai pas besoin de vous le dire, vous l'avez deviné : ce sont les âmes, les âmes immortelles, créées par Dieu, rachetées par le sang de Jésus-Christ, appelées à la gloire du ciel.

Voilà, Mesdames, la mère que vous devez imiter dans sa tendresse.

Ah ! vous les aimez aussi, vos enfants ! Non contentes de leur avoir donné le jour dans la douleur, vous ne pensez qu'à eux, vous ne travaillez que pour eux, vous ne vivez que pour eux, et telle est la profondeur de cette tendresse unique sur la terre, que vous sacrifieriez tout pour leur bonheur, votre vie elle-même.

Nous savons cela, nous, vos fils, et c'est ce qui fait que, dans notre pensée, votre image survit à toutes les images, qu'il n'est pas de passions si troublantes qu'elles puissent vous chasser de la place que vous occupez dans nos cœurs. Nous pouvons arriver à douter de tout et de tous, en nos mauvais jours ; mais jusqu'au dernier soupir, vous vous dressez toujours devant nos regards comme la plus belle, la meilleure et la plus sainte de toutes les femmes.

Mais, oserai-je vous demander, qu'est-ce que vous aimez dans vos enfants ?

Laissez-moi vous le dire avec une entière franchise, bien des mères de ce temps ne le savent même pas. Quand l'enfant est encore petit, elles l'aiment comme la petite fille aime sa poupée ; quand il a grandi, elles l'aiment comme une œuvre de luxe dont on est plus ou moins fier. On veille avant tout à la santé du corps, on veut qu'il soit bien fait, on le couvre des vêtements les plus élégants et les plus riches.

Ce n'est plus l'enfant, c'est l'idole. On y met tous ses soins, toute sa vie, tout son orgueil !

Et l'âme, Mesdames, qu'en faites-vous ?

Est-ce que votre enfant est tout entier dans ce corps fragile sorti de vous ! Est-ce que toute votre gloire est d'avoir ajouté une tête au troupeau du genre humain ? Non, votre gloire, c'est d'avoir collaboré avec Dieu dans la création d'une âme immortelle.

On raconte que le père d'Origène, quand, le soir, son fils baptisé s'endormait, venait doucement près de son berceau et se penchait pour baiser la petite poitrine qui, à ses yeux de croyant, était l'habitacle du Saint-Esprit.

Ce père savait que son fils avait une âme et s'en souvenait. Vous, Mesdames, ne l'oubliez pas non plus.

II

L'Eglise est mère par sa sagesse. Elle sait que les âmes ont la destinée de jouir de Dieu un jour, après l'épreuve ; et comme elle est mère et qu'elle veut le bonheur de ses enfants, elle s'impose la rude charge de les instruire, de les élever, de les former à la vertu ; elle les pétrit, elle les épure et les transforme ; elle leur inculque la sainte image de Jésus-Christ, type immortel des âmes sauvées. Elle est la maîtresse qui enseigne, non les sciences bornées de la terre, mais la science autrement profonde et utile du salut éternel. L'Eglise est la grande éducatrice des âmes.

Voilà votre second rôle, Mesdames ; faire ou du moins commencer l'éducation chrétienne de vos enfants.

Ah ! si vraiment vous avez la foi, si vraiment vous l'aimez, l'âme immortelle de ces petites créatures qui un jour seront des hommes, la tâche vous sera facile et douce. Mais si vous êtes tièdes, si vous êtes mondaines, ce devoir sacré, vous ne l'accomplirez pas ou vous l'accomplirez mal.

Je vais dire une parole bien dure ; je la dirai pourtant, il le faut.

Savez-vous pourquoi les temps que nous traversons sont si mauvais, pourquoi tant d'âmes d'hommes sont si faibles, pourquoi les enfants ont perdu tout respect, toute retenue, pourquoi les statistiques criminelles sont si effrayantes, pourquoi il y a dans ce siècle tant de vices, tant de désordre, tant de honte que l'honnêteté se demande parfois où elle pourrait bien mettre le pied pour ne pas marcher dans la boue ? On dit : c'est la faute de la Révolution ; c'est la faute des sectes ; c'est la faute du gouvernement. Sans doute. Mais il y a une cause plus profonde : c'est que depuis plus d'un siècle les mères chrétiennes ont manqué au plus sacré de leurs devoirs ; elles ont su mettre des enfants au jour ; elles n'ont pas su former leur conscience, leur imprimer dès le premier âge l'amour et la crainte de Dieu ; elles ont jeté dans une vie qui n'est qu'un combat des âmes désarmées et trop peu viriles.

Les générations mauvaises ont des mères mauvaises, ou des mères incapables, voilà la vérité. Le fils d'une mère chrétienne s'égarera peut-être comme Augustin ; mais comme Augustin, tôt ou tard, il reviendra au bercail. C'est une loi.

Aimer l'âme de vos enfants, Mesdames, c'est bien ; mais, à l'exemple de l'Eglise, il faut aussi vous préoccuper de les élever. Dans cette grande école d'éducation où elle est l'institutrice, vous êtes, vous, les sous-maîtresses, et une part importante de la responsabilité vous incombe.

A l'œuvre donc ! Ayez pour première pensée de faire de vos enfants des chrétiens. Apprenez-leur vous-mêmes à prier, instruisez-les des vérités essentielles de la Religion ; donnez-leur au foyer l'exemple des vertus généreuses. L'Eglise vous secondera, elle achèvera votre œuvre, et vous récolterez dès ici-bas ce que vous aurez semé pour la vie éternelle.

III

L'Eglise, ai-je ajouté enfin, est mère par l'inaltérable fidélité de son dévouement.

Le peuple chrétien aura bientôt deux mille ans d'âge ; eh bien ! dites-moi si elle l'a abandonné une seule fois, son vieil enfant ? Dans les bons et les mauvais jours, a-t-elle cessé de le chérir, de l'instruire, de le servir ? Sa voix a-t-elle cessé de retentir dans ses temples ? A-t-elle jamais cessé de lui prodiguer ses grandes leçons de dogme et de morale ? A-t-elle cessé un seul jour de le prêcher et de prier pour lui, par tous les efforts possibles enfin de le conduire à sa destinée qui est le ciel ? Jamais.

Voilà votre troisième et dernier rôle, Mesdames ; c'est de ne jamais abandonner l'âme de vos enfants.

C'est une rude épreuve pour les mères. Quand les enfants ont grandi, ils veulent secouer tous les jougs, même celui de votre autorité si douce ; ils veulent s'en aller où leur passion les pousse, et ils bondissent dans leur liberté comme ces jeunes chevaux qu'aucun frein ne retient plus.

Faites alors comme l'Eglise : reprenez, prêchez de votre suave et tendre voix de mère. Usez de votre prestige pour les ramener ; usez surtout du prestige de votre incomparable amour. C'est votre grande puissance.

Soyez prudentes aussi ; ne soyez pas comme cette grande dame que j'ai connue, et dont la dévotion farouche, autoritaire et acariâtre aurait pour jamais, sans un miracle, dégoûté ses fils de la piété !

Non, soyez longanimes et tolérantes comme l'Eglise.

Et si votre amour ne peut rien, imitez encore l'Eglise, priez. La prière d'une sainte mère a plus d'une fois fait des prodiges.

J'ai fini, Mesdames. Résumant tout ce discours en un mot, je vous dirai : Soyez dans vos familles l'incarnation de notre sainte Mère l'Eglise. Aimez vos enfants comme elle aime le peuple ; élevez-les, instruisez-les comme elle l'instruit et l'élève ; dévouez-vous pour eux, comme elle se dévoue pour lui. Vous accomplirez à votre foyer l'œuvre de paix et de salut qu'elle accomplit dans le monde.

Vous serez heureuses et fières de ceux et de celles à qui vous aurez donné la vie, car vous leur aurez donné quelque chose de meilleur que tout, le salut éternel. Ainsi soit-il.

LA LITURGIE DE LA MESSE

V

LE CREDO ET L'OFFERTOIRE

Mes frères,

J'aborde, dans cette instruction, la première des parties principales du saint sacrifice de la messe : l'offertoire. Mais auparavant il me faut encore dire deux mots du *Credo* et ainsi clore par cette explication l'avant-messe ou messe des catéchumènes.

I

La messe avait commencé par la prière de tout le peuple en union avec l'Eglise ; elle avait continué par l'enseignement de la parole de Dieu ; c'étaient l'épître, l'évangile, le sermon. Maintenant le peuple instruit de sa foi déclare qu'il accepte cette parole ; il y adhère ; elle est pour lui la lumière qui éclaire ses actes et dirige sa conduite, la force qui le soutient dans les combats de la vie : *Credo*, je crois.

Chaque chrétien se souvenait, dans la primitive Eglise, des brèves formules qui avaient exprimé, au jour de son baptême, son abjuration de toutes ses erreurs et son adhésion à la foi chrétienne. Le prêtre lui avait alors demandé : « Croyez-vous en Dieu

le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre ? » — Il avait répondu : « J'y crois. » — « Croyez-vous en Jésus-Christ, son Fils unique, qui est né et a souffert ? — J'y crois. — Croyez-vous au St-Esprit, la sainte Eglise catholique ? — J'y crois. »

Aujourd'hui encore, comme dans les premiers siècles de l'Eglise, cette profession de foi, la plus ancienne prière de la religion avec le *Pater*, les fidèles la redisent et la chantent comme la conclusion naturelle de cette partie de la messe consacrée à l'instruction des fidèles.

Sans doute, la brève formule du baptême s'est allongée, le court Symbole des Apôtres s'est développé et est devenu le Symbole de Nicée et de Constantinople ; mais c'est toujours la même foi. Les deux conciles n'ont pas inventé de dogmes nouveaux ; ils se sont bornés à préciser l'antique foi, à expliquer plus clairement les anciens dogmes. Ils y ont été forcés d'ailleurs par les attaques et les négations des hérésies qui ont surgi au cours des siècles et qui menaçaient la pureté de la foi chrétienne.

L'impiété affecte de voir dans ce développement du dogme chrétien une invention de l'esprit humain, des innovations et des changements substantiels, des emprunts à des religions ou à des philosophies diverses. En réalité, le dogme catholique ne varie pas, il est immuable comme la vérité ; il est aujourd'hui ce qu'il était hier, ce qu'il sera demain. Il s'est développé, oui, mais toujours selon la même ligne, dans le même sens, « *eodem sensu, eadem sententia,* » comme dit S. Vincent de Lérins ; c'est un développement semblable à celui de la vie, une évolution vitale, peut-on dire. Les formules dogmatiques ont pu varier, mais non la vérité qu'elles expriment. Elles sont plus explicites, il le fallait pour éclairer le dogme, mais elles n'ont pas déformé la vérité.

Depuis le Ve siècle, c'est le même *Credo* que l'Eglise chante à la messe, le *Credo* des conciles de Nicée et de Constantinople, développement de la profession de foi baptismale et du Symbole des Apôtres. C'est la même foi que nous professons à l'exemple des millions de chrétiens qui nous ont précédés et qui souvent ont scellé de leur sang le témoignage de leur foi. S. Pierre de Vérone, religieux dominicain, fut au XIIIe siècle la victime de son zèle ardent pour la vraie doctrine. L'histoire raconte qu'il mourut sous le poignard des sicaires soudoyés par les hérétiques. Quand on trouva son cadavre, à Milan, sur la voie publique, on remarqua que le courageux martyr avait gravé de son doigt avec son sang sur la poussière du chemin le mot : *Credo.*

II

Le *Credo* achevé, la messe des catéchumènes est terminée. Le saint sacrifice proprement dit va commencer par l'offertoire.

C'est à ce moment de la messe, je l'ai déjà fait remarquer, que, dans les premiers siècles, les catéchumènes et les pécheurs publics étaient congédiés solennellement, cérémonie qui tomba en désuétude avec la suppression du catéchuménat, vers les VIe et VIIe siècles.

Le sacrifice proprement dit se compose de trois rites essentiels : l'offrande, l'immolation et la manducation de la victime.

Le sens de l'offertoire est clair : c'est celui d'une offrande, de l'offrande de la matière du sacrifice et, dans la messe, c'est l'offrande du pain et du vin qui seront changés au corps et au sang du Christ.

Dans les sacrifices anciens du peuple juif ou des peuples païens, toute matière qui avait un rapport plus intime avec l'homme et avec sa vie, pouvait être offerte à Dieu : on offrait des gerbes de blé, des fruits de la terre, du vin, de l'huile, des parfums, de l'encens, et lorsqu'il s'agissait de sacrifices sanglants, des animaux réputés purs : colombes, tourterelles, agneaux, génisses, etc.

Mais parmi toutes ces offrandes, la Sainte Ecriture en a noté une, dont la mention est importante : celle du pain et du vin par le prêtre Melchisédech, roi de Salem. Abraham venait de remporter avec sa petite troupe une victoire sur l'arrière-garde des rois qui avaient vaincu Sodome et Gomorrhe et il avait repris le butin enlevé et arraché des mains du vainqueur Lot, son neveu, et sa famille. Il retournait à Hébron, heureux de son succès, quand Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, vint à sa rencontre. Ce prêtre offrit un sacrifice de reconnaissance pour la victoire d'Abraham et ce sacrifice se composait de pain et de vin. Dieu ne permit pas que ce sacrifice unique de pain et de vin tombât dans l'oubli. Le prophète-roi David vit dans Melchisédech la figure ou le type du Messie, qui serait revêtu d'un sacerdoce semblable à celui du roi de Salem : « Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech » (Ps. CIX, 4), sacerdoce dont S. Paul a développé toutes les prérogatives dans son épître aux Hébreux.

C'est à la Cène, la veille de sa mort, que Jésus offrit le pain et le vin, lorsqu'il institua l'Eucharistie ; c'est à la messe qu'il renouvelle cette offrande et ce sacrifice. L'offertoire est donc l'offrande du pain et du vin, matière du sacrifice.

Aujourd'hui, par suite de circonstances historiques qui se sont modifiées au cours des siècles, le prêtre seul fait cette offrande et l'accompagne de prières. Dans les premiers temps, il n'en était pas ainsi et le peuple tout entier y prenait une part directe. Chaque fidèle participait au sacrifice liturgique en y apportant son pain et sa petite burette de vin. Les pains étaient recueillis dans des corbeilles, le vin était versé dans une large coupe, et ces offrandes de la communauté étaient déposées sur l'autel et offertes à Dieu comme un hommage à la fois collectif et personnel de la communauté et de chacun des fidèles.

Le spectacle était beau de cette foule qui s'approchait de l'autel, son offrande à la main. Plus beau et plus touchant encore était le spectacle de la communion, lorsque ces mêmes fidèles montaient vers l'autel, non plus pour offrir le pain de la vie matérielle, mais pour recevoir l'aliment de la vie divine, le même pain qu'ils avaient offert tout à l'heure, mais que la parole divine avait transformé en nourriture spirituelle, et pour boire au même calice du salut. Certes, tout le pain et tout le vin offerts à l'autel n'étaient pas consacrés à la messe. En ce temps-là, où l'Eglise et ses ministres ne vivaient que des offrandes des fidèles et des revenus des donations qu'elle devait à leur générosité, il y avait toujours dans l'offrande la part réservée à la subsistance du clergé et des pauvres. Souvent, avec le pain, les riches offraient des pièces d'argent. Ce fut surtout le cas quand l'oblation du pain levé fut supprimée et remplacée, vers le Xe siècle, par celle du pain azyme, moins commun parmi les fidèles. C'est le même moment de l'offertoire que choisissaient de préférence les bienfaiteurs de l'Eglise pour lui octroyer leurs larges aumônes. C'est ainsi que Char-

lemagne déposa sur l'autel de la basilique pontificale l'acte des donations princières qu'il faisait à la papauté.

Un souvenir de cette ancienne oblation des fidèles s'est maintenu dans la liturgie du sacre d'un évêque : l'évêque consacré offre à son consécrateur deux grands cierges de six livres, deux pains et deux petits tonnelets de vin. L'offrande du pain bénit, en usage dans de nombreux diocèses et qui incombe à tour de rôle aux diverses familles d'une paroisse, est aussi un vestige de cette ancienne coutume. Il en est de même de l'offrande qui accompagne les messes de *Requiem* pour les défunts ; cette offrande rappelle la contribution volontaire des fidèles à l'entretien du clergé et au soulagement des pauvres.

Je le disais tout à l'heure, le prêtre est aujourd'hui seul à faire l'offrande de la matière du sacrifice ; les fidèles n'y participent que par leur assistance, souvent trop passive. Il y a cependant, dans l'offertoire, une cérémonie qui symbolise l'offrande des fidèles, et elle est si riche de sens que je ne puis la passer sous silence.

Quand il a versé le vin dans le calice, le prêtre prend aussi la burette d'eau et en verse dans le vin quelques gouttelettes. Le récit de la Cène ne mentionne pas que Jésus ait mêlé de l'eau au vin de la coupe, et cependant on a toujours regardé comme remontant à l'origine apostolique et à la Cène ce mélange du vin et de l'eau.

Que signifie-t-il ?

On y a vu souvent le mélange de sang et d'eau qui jaillit du côté ouvert de Jésus crucifié ; mais cette interprétation est plutôt tardive. Les Pères en avaient adopté une autre. D'après S. Cyprien, évêque de Carthage au IIIe siècle, le vin est le symbole du sang du Christ et l'eau représente le peuple chrétien. Quand, dans le calice, l'eau est mélangée au vin, elle est l'image du peuple chrétien qui s'unit au Christ, et de même que dans le mélange on ne peut séparer l'eau du vin, ainsi l'Eglise est unie au Christ et ne peut s'en séparer. Ainsi donc, m. f., quand le prêtre offre le calice de vin additionné de quelques gouttelettes d'eau, c'est votre offrande qui est présentée à Dieu. A la liqueur noble et généreuse du vin, l'humble et chétif élément de l'eau est ajouté : ainsi la divinité du Christ a consenti à accepter nos faiblesses, nos misères, et sa force porte nos indigences. Il parle, il agit pour nous, en notre nom ; il s'offre et nous sommes offerts avec lui.

Offrons-nous avec lui. Rendons plus vivante, plus vraie, plus expressive, cette offrande, *notre offrande*; unissons-nous par le cœur et la prière au Grand-Prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Offrons nos actions, nos œuvres, nos soucis, nos peines, nos larmes, si bien exprimées par les gouttelettes du calice, nos personnes et nos vies. Alors, unis à Jésus, nous participerons, ainsi que le dit la prière liturgique, à sa divinité, comme il a daigné partager notre humanité. Ainsi soit-il.

VI

L'OFFERTOIRE *(suite)*

Mes frères,

L'offertoire est la partie de la messe dans laquelle se fait l'offrande du pain et du vin, matière du sacrifice. Cette offrande était jusqu'aux VIIIe et IXe siècles l'offrande générale et solennelle des fidèles, qui tenaient à s'associer par leur don personnel au sacrifice du prêtre. Les dons étaient, à cette époque, déposés sur l'autel avec une généreuse libéralité, car ils constituaient les ressources nécessaires à l'entretien du clergé, au budget du culte et aux aumônes destinées aux pauvres.

I

Il ne reste plus de cette offrande que quelques rares vestiges dans la liturgie actuelle : le mélange de quelques gouttes d'eau dans le vin du calice reste à travers les âges le symbole de la participation du peuple chrétien à l'offrande et au sacrifice du Christ.

Je l'ai dit : au moment de l'offertoire, une longue procession de fidèles montait vers l'autel, portant le pain et le vin du sacrifice. Au seuil du sanctuaire, les diacres recueillaient les offrandes et les portaient sur l'autel, où le pontife en faisait l'offrande solennelle à Dieu. Cette offrande était silencieuse ; nulle formule de prière officielle ne l'accompagnait. Jusqu'au VIIIe siècle, deux prières seules composent l'offertoire de la messe romaine; ce sont le psaume de l'offertoire au commencement et l'oraison de la secrète à la fin. Elles doivent leur origine à ce fait que, les diverses actions liturgiques de l'offrande prenant un temps assez considérable, on eut la pensée de les remplir par le chant d'un psaume, comme à l'Introït. On attribue à S. Augustin, le grand évêque d'Hippone au IVe siècle, l'initiative de ce chant, innovation qui n'alla pas sans quelques critiques. Le psaume terminé, aucune autre prière ne s'élevait dans la pieuse assemblée.

Mais les autres Eglises n'observaient pas toujours la noble sobriété de la liturgie romaine. L'Eglise gallicane semble avoir possédé dès avant Charlemagne des formules de prières pour l'offertoire. On s'en servait surtout pour les messes privées. Inscrites d'abord en marge du missel romain, elles pénétrèrent peu à peu dans le texte officiel entre le XIe et le XIVe siècle, et depuis cette dernière date elles font partie du missel. D'autre part, quand, à Rome, l'offrande des fidèles fut supprimée et que l'offrande devint la fonction exclusive du prêtre, ces prières furent adoptées pour accompagner l'offrande que le prêtre faisait au nom des fidèles. En résumé, les prières actuelles de l'offertoire ne sont pas romaines d'origine et n'appartiennent pas à la messe primitive, mais elles proviennent de la liturgie gallicane.

Désormais, chaque geste du prêtre s'accompagnera d'une prière qui en donne l'interprétation. Ainsi il y a une prière pour l'offrande de l'hostie, une prière pour le mélange de l'eau et du vin, qui rend en termes excellents tout le symbolisme de ce rite, une prière pour l'offrande du calice, d'autres encore, en tout six prières. Entrer dans le détail de chacune et vous faire le commentaire de ces vénérables formules m'entraînerait trop loin. Lisez-les, m. f., avec attention et piété ; votre dévotion se fortifiera de toute la dévotion de l'Eglise et, d'individuelle qu'elle était, elle deviendra catholique ou universelle.

II

Dans la messe solennelle, l'offrande s'accompagne de l'encensement des oblats, c'est-à-dire de l'hostie et du calice, et de l'autel ; le célébrant est ensuite encensé, puis le clergé et enfin le peuple.

L'encensement est une cérémonie de date relativement récente dans la liturgie romaine, à laquelle il était primitivement étranger. Il ne remonte pas plus haut que le début du XIIe siècle.